

# Historiographie de l'église dite le « temple » de Lanleff

## *Préambule*

Depuis la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, aucun monument breton n'a fait l'objet d'autant de polémiques opiniâtres que le « temple » de Lanleff. Plus de 180 références diverses, allant des simples articles, plusieurs pourvus de bibliographie (A. Martin, 1910 ; A. Rhein, 1914) à des ouvrages complets (O. Pagès, 1998 ; C. Floquet, 1999<sup>1</sup>) ont été consacrées à cet édifice, de surcroît représenté plus de quarante fois, ce qui est exceptionnel, dans des images diverses, gravures, plans et tableaux, ceci antérieurement à la diffusion massive de la photographie, attestée en ce lieu dès 1872. Comme une recension complète de tous ces travaux excéderait largement la place qui nous est ici dévolue, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à un travail publié en 2013 par la Société d'émulation des Côtes-d'Armor et consacré spécifiquement à cette historiographie foisonnante.

Six variétés d'hypothèses ont été tour à tour proposées pour définir le monument. La plus ancienne est celle d'un temple païen, d'âges variés et de fonctions changeantes ; le mot « temple » suggéra probablement une autre théorie, attribuant sa construction aux Templiers, lesquels furent progressivement évincés de la littérature lorsque s'imposa le rapprochement avec le Saint-Sépulcre de Jérusalem. L'idée d'un baptistère, à la fortune critique plus mince, s'intercala chronologiquement entre les deux premières. Formulée depuis longtemps, l'hypothèse d'un cimetière refait périodiquement surface. Enfin, l'édifice serait la preuve de la découverte de l'Amérique par les Bretons !

## *Un temple païen*

Christophe-Paul de Robien est le tout premier érudit à avoir jamais évoqué le monument de Lanleff, et même à en donner un plan ainsi qu'une vue cavalière, dans sa *Description historique, topographique et naturelle de la Bretagne*, rédigée

---

<sup>1</sup> PAGÈS, Olivier, *Le Temple de Lanleff. Dossier*, Perros-Guirec, La Tilv, 1998 ; FLOQUET, Charles, *Le Temple de Lanleff*, Spézet, Keltia Graphic Éditions, collection *Énigmes bretonnes*, 1999, réimp., Spézet, Montagnes Noires Éditions, 2010.





Figure 2 – MAUDET de PENHOËT, Armand-Louis, *Archéologie armoricaine. Dissertation sur un ancien édifice, dans le département des Côtes-du-Nord, vulgairement connu sous le nom de temple de Lanleff*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1824, pl. h. t. : *Monument de Lanleff. Département des Côtes-du-Nord*, par « M<sup>r</sup>. de Pen... » ; 164 x 188 mm ; gravure de « M<sup>r</sup>. de Mont... »

pour l'essentiel entre 1727 et 1737. Constitué de deux tours inscrites, cet « ancien temple servant de vestibule à l'église paroissiale de Lanleff [*sic*] est un édifice fort ancien [qui] n'a pu servir qu'au culte des faux dieux, et qu'on peut [...] attribuer aux anciens druides et Aborigènes de l'Armorique ou du moins aux Romains ». Son fils, Paul-Christophe de Robien, transmet ces informations au comte Anne de Caylus (1764), lequel conclut que « cette ancienne bâtisse paraît avoir été dans son origine un des anciens temples gaulois : s'il l'on n'admet point cette conjecture, je ne puis dire à quel usage il était destiné ». Cette hypothèse fut reprise par plusieurs personnes, ainsi Jacques Le Brigant (vers 1781) qui comparait l'édifice à l'Octogone de Montmorillon (Vienne), construction romane alors considérée par Bernard de Montfaucon comme « druidique ». De même, Jean-François Le Gonidec (1805), entraîné par la fallacieuse étymologie expliquant Lanleff comme « lieu du gémissément », et impressionné par le nombre des arcades, douze, y voyait un temple du soleil où se pratiquaient des sacrifices humains, opinion reprise par Christophe-Paulin de La Poix, chevalier de Fréminville (1837), quant à lui fort ému par les têtes de béliers. La théorie solaire excite toujours de nos jours quelques zélotes, dont certains ont été vus « psalmodier en cercle autour d'un feu s'embrasant à l'intérieur du temple » (B. Renoult, 1985)...

En 1845, un antiquaire notoire, Auguste-Jean-Marie Bachelot de La Pylaie, mit au jour lors de dégagements à l'extérieur du bâtiment, « une figure fort étrange qui pourrait être une idole gauloise », ce qui lui attira une vive philippique d'un chroniqueur de l'École des chartes, opposé à la théorie d'un temple celtique et partisan, comme cela tenait à devenir l'opinion majoritaire, de celle d'une église du XII<sup>e</sup> siècle.

### *Un baptistère*

Avant d'en arriver là, l'hypothèse d'un baptistère par immersion avait été soulevée, pour la première fois par Gilles Deric (1777), pour qui Lanleff signifiait « église où l'on renferme de l'eau, c'est-à-dire, un baptistère ». Il appartient à Armand-Louis Maudet de Penhoët (1824) de développer amplement cette théorie, due à la présence d'une fontaine adjacente et aux douze arcades, mais surtout à la forme circulaire d'un édifice qu'il n'hésitait pas à comparer à l'antique baptistère de Saint-Jean de Latran, et qu'il attribuait aux « Anglais catholiques [...] sur un plan apporté d'Angleterre, primitivement venu de Rome, lors de la mission de Paulin et d'Augustin », c'est-à-dire durant la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Cette allégation erronée fut reprise pour la dernière fois par l'abbé vulgarisateur Jules Corblet (1851).

### *Une église templière*

Bien que A.-L. Maudet de Penhoët ait assuré que l'édifice ne saurait être une église templière, François Habasque (1832) reprenait l'opinion locale d'une attribution aux « moines rouges » ou à « un ordre hospitalier quelconque » à l'époque des



Figure 3 – ANONYME [Émile SOUVESTRE ?], « Monument de Lanléff » [sic], *La Mosaïque de l'Ouest et du Centre*, 2<sup>e</sup> année, 1845-1846 [juillet 1845], p. 1 : (*Monument de Lanléff*) [sic], par Achille Oudinot ; 120 x 147 mm

croisades. Cette idée fut largement popularisée dans le monde savant suite à la visite effectuée en août 1835 par Prosper Mérimée, pour qui les Templiers « donnaient souvent à leurs églises la forme ronde, pour rappeler celle du temple de Jérusalem, à la défense duquel ils se consacraient », ceci, bien que leur ordre n'ait été fondé qu'à la charnière des années 1119-1120 et que « la simplicité de la construction, la grossièreté des matériaux [...] aient donné à cet édifice un air d'antiquité qui fasse illusion ». L'hypothèse orientale et templière fut reprise par Aymar de Blois (1843), mais adoptée avec réserve par Isidore Taylor et Charles Nodier (1845), qui préféraient voir en Lanleff un édifice « du x<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle », peut-être réutilisé ultérieurement par des Templiers ; cette restriction n'était pas de mise pour C.-A. Moët de La Forte-Maison (1845), qui proposait fort justement d'établir des comparaisons architecturales avec quatre églises templières anglaises et de rapprocher les sculptures de Lanleff d'avec celles de plusieurs églises romanes bretonnes. Ces idées avant-gardistes furent répétées et amplifiées dans l'excellent travail de Charles de La Monneraye portant « sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles » (1846), essai qu'avait dans ses bagages Arcisse de Caumont lors de sa « simple promenade de délassement » en Bretagne (septembre 1849). Le père fondateur de l'histoire de l'art médiéval français, sans reprendre directement à son compte l'hypothèse templière, conclut que le « temple » de Lanleff appartenait au xii<sup>e</sup> siècle.

### *Une église à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem*

Alfred Ramé fit progresser de façon essentielle la connaissance du monument. Initialement partisan d'une origine templière (1847), il changea progressivement d'avis après y avoir fait pratiquer à deux reprises des fouilles archéologiques en profitant de la destruction de l'église paroissiale juxtaposée. La première campagne, menée en avril 1855 sous l'autorité lointaine de Jules Geslin de Bourgogne, ne le satisfaisant pas, il mit lui-même la main à la pâte en septembre 1856 et proposa alors un plan complet de l'édifice, une rotonde entourée d'un déambulatoire sur lequel s'articulent trois absidioles orientées. Il supposait que l'édifice datait du x<sup>e</sup> siècle, en tout cas d'une époque bien antérieure à 1148, année de la donation de l'église de Lanleff à l'abbaye bénédictine de Léhon ; la publication de cet acte entraîna d'ailleurs d'aigres remarques entre Arthur de La Borderie (1863) et J. Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélémy (1864), chacun tenant à établir la priorité de son édition. Toujours est-il qu'A. Ramé (1856) renonça à l'hypothèse templière, n'étant d'ailleurs pas immédiatement suivi. La touriste, terme commençant alors à se répandre, Fanny Bury Palliser (1869), dans il est vrai un simple récit de voyage, n'y renonçait pas ; plus inquietant, Florence Surel (1968) accréditait cette vieille lune, toujours à la mode chez quelques illuminés américains (S. Sora, 2004)... Mais, dès les années 1860, les spécialistes, se refusant à évoquer les Templiers, expliquaient le « temple » comme une imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem, ainsi Eugène Viollet-le-Duc (1869), Adolphe de Dion (1872) ou Jules Quicherat (1886) ; les guides touristiques, les diction-

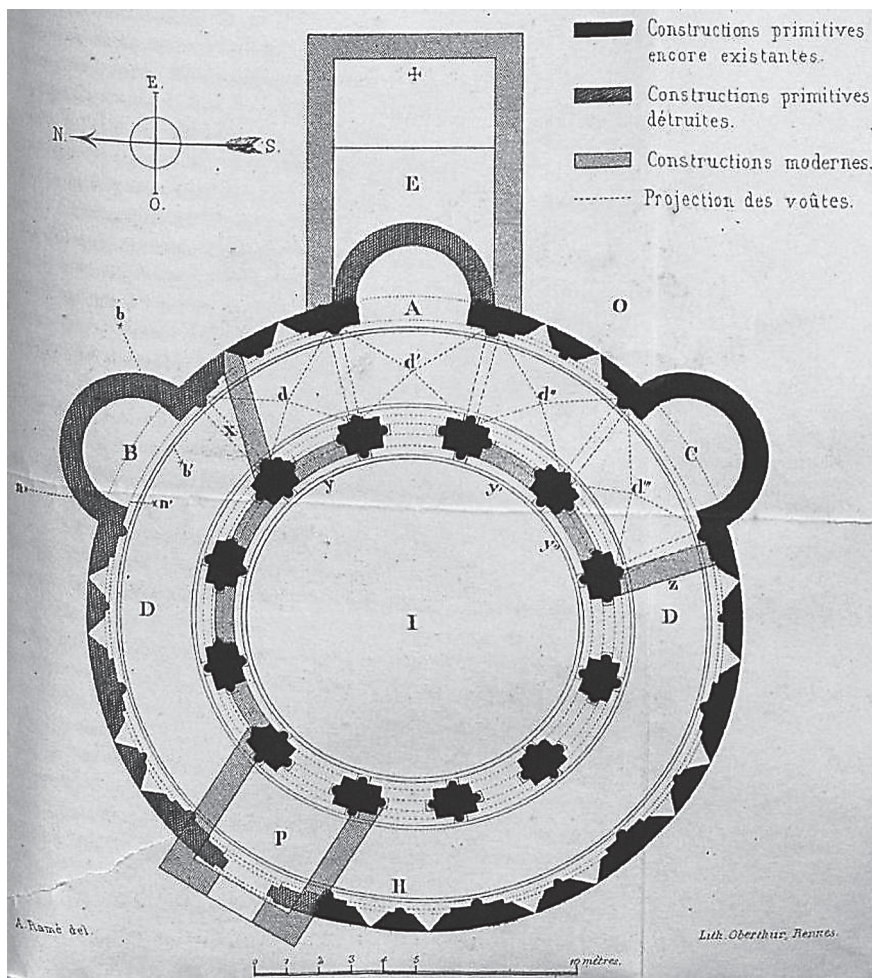


Figure 4 – RAMÉ, Alfred, « Peut-on, d'après l'état actuel de l'église de Lanleff, rectifier les dispositions primitives du plan général de cet édifice ? », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne* (Classe d'Archéologie), Congrès de Saint-Brieuc, 6<sup>e</sup> vol., 1857 (séance du 6 octobre 1856), pl. 1 : *Plan restitué du Temple de Lanleff*, par Alfred Ramé ; 140 x 147 mm ; lithographie, Oberthur, Rennes

naires, les manuels d'architecture leur emboîtèrent le pas, même si des discussions ponctuelles émaillent ce « long fleuve tranquille » d'érudition, ainsi à propos de la datation (R. Grand, 1958).

### *Un cimetière*

On pourrait donc croire que la messe était dite ! Cependant une thèse déjà ancienne fait encore parler d'elle, celle de l'utilisation du monument comme cimetière. Dès 1824, A.-L. Maudet de Penhoët avait bizarrement tiré argument de la présence de sépultures pour conforter sa théorie baptismale : « Ce cimetière est encore lui-même une preuve à l'appui de notre opinion, car je trouve qu'un concile défendait d'enterrer dans les baptistères ; on ne se sera pas conformé ici au canon du concile, et l'on y a planté un arbre de deuil, devenu le protecteur des morts ». Interrogé en 1836 par Léonce Reynaud pour *Le Magasin pittoresque*, J.-F. Le Gonidec confirmait que ce « lieu des pleurs » n'était qu'un « cimetière armoricain », opinion sur laquelle renchérit le chroniqueur du journal en constatant la présence d'un if planté au centre de l'édifice, arbre auquel C.-A. Moët de La Forte-Maison attribuait peut-être 300 ans en 1845. Il fut abattu en 1857 et un dessin de Félix Benoist (1860) montrait un diamètre maximal du tronc inférieur à 1 mètre, ce qui empêche tout à fait d'y voir un arbre âgé de 650 ans, comme l'a avancé Jean Auffret (1999). L'étrange théorie de ce dernier, supposant que l'édifice ne fut jamais couvert afin d'y planter dès l'origine cet if sacré, ne connaît aucun équivalent, même si la nature de sa couverture demeure encore incertaine. Les interrogations sur la fonction cémétériale de l'édifice avaient été confortées par la présence de « tombes à épitaphes » notées par P. Mérimée, lequel, remarquant de surcroît que la langue employée était le français, en concluait que « le vulgaire s'enterre au dehors ». Cependant, l'exploration systématique des registres de sépultures permet de relativiser cette affirmation ; de façon banale, les défunts furent inhumés exclusivement à l'intérieur de l'église jusqu'en 1718, année de la première mention du cimetière, devenu l'unique champ de repos seulement en 1768. Dans l'intervalle, les habitants de la trêve de Lanloup qu'était Lanleff durent respecter les nouvelles prescriptions funéraires, louvoyant pour reposer dans un entre-deux, ni l'église ni le cimetière, à savoir « dans la tour », dite également, de façon remarquable pour l'époque, la « rotonde » : une cinquantaine de sépultures furent ainsi pratiquées entre 1722 et 1767 dans le vénérable monument circulaire, déjà découronné et servant de vestibule à l'église. Notons enfin que l'inscription funéraire en quatre lignes sur une croix de schiste trouvée à peu de distance du monument, datable du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, marquait peut-être la sépulture d'un prieur bénédictin de Léhon.

### *La tour américaine de Newport*

Un ultime avatar de ce florilège historiographique a été échafaudé pour la première fois par Louis Kervran (1963), imaginant une « réelle similitude » entre la tour circulaire de Newport (USA, Rhode Island) et le monument de Lanleff, par lui daté



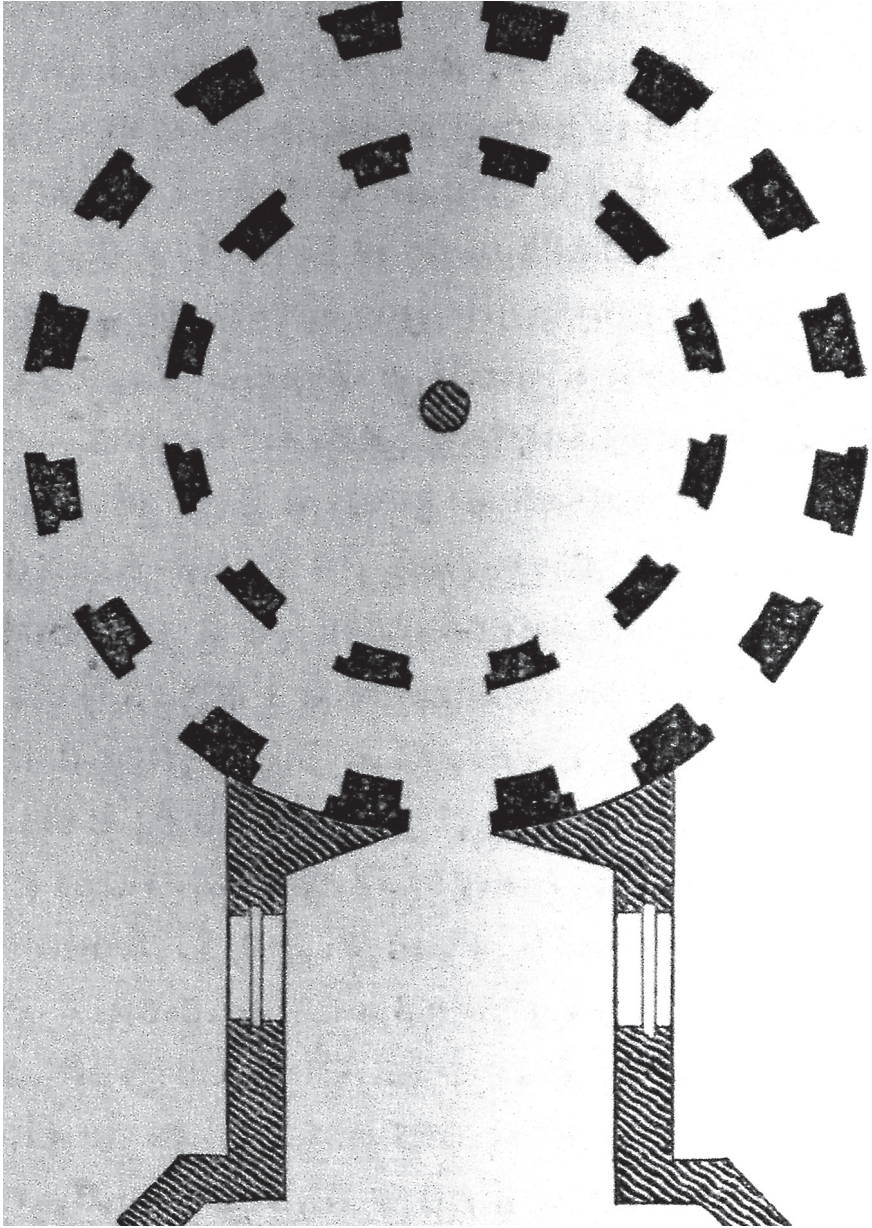


Figure 5 – ANONYME [Léonce REYNAUD], « Le temple de Lanleff », *Le Magasin pittoresque*, 4<sup>e</sup> année, 21<sup>e</sup> livraison, mai 1836, p. 164 : *Plan du temple de Lanleff* ; 47 x 70 mm ; lithographie

des environs de 860, ce qui l'autorisait à tirer d'étonnantes conclusions... L'édifice américain est célèbre outre-Atlantique en raison de discussions acharnées au sujet de son âge, souvent revendiqué comme viking, mais avec toutes sortes d'autres possibilités. Afin d'en avoir le cœur net, des mesures d'âge du dioxyde de carbone piégé par le mortier de chaux ont été effectuées par des archéologues danois. Les datations calibrées tombent, avec une probabilité de 95 %, dans l'intervalle chronologique 1635-1698 : la tour serait un possible moulin appartenant à l'époque coloniale. Bien entendu, une hypothèse aussi rationnelle fait l'objet de copieuses discussions sur Internet<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, la comparaison entre les deux monuments paraît irrecevable, et rien n'établit donc que les Bretons auraient découvert l'Amérique !

### Conclusion

L'historiographie des débats menés autour du « temple », terme malheureusement consacré, quoique très développée par rapport à d'autres monuments, bretons ou autres, médiévaux ou d'autres périodes, est cependant représentative d'autres discussions savantes similaires. Ici, la théorie d'un temple païen, développée par les « grands ancêtres » du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut partiellement relayée par les « antiquaires », à l'exception notable d'A.-L. Maudet de Penhoët. Ce dernier peut être considéré comme un précurseur des romanistes, partisans de l'intégration de la Bretagne au monde continental et méditerranéen, qui s'opposèrent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle aux bretonistes, préférant la rattacher quasi exclusivement au domaine insulaire. L'idée d'un édifice païen fut combattue par les tenants d'une archéologie scientifique, appuyée par des fouilles, des sources documentaires et des comparaisons fiables. Les années 1830-1850 marquent la charnière de ces évolutions, où les méthodes de P. Mérimée, et surtout d'A. de Caumont, à l'influence considérable chez toutes les sociétés savantes, finissent par s'imposer : l'archéologie médiévale était née<sup>3</sup>.

Philippe GUIGON

<sup>2</sup> BARSTAD, Jan, *An archaeological investigation into the Tower's past*, Tempe (USA, Arizona), Chronognostic Resarch Foundation, 2007 [www.chronognostic.org] ; CARTER, Rob, « Radiocarbon dating of the Newport Tower », *New England Antiquities Research Association Journal*, vol. 43/1, été 2009, p. 35-41 [www.neara.org/carter/carbondating.pdf].

<sup>3</sup> GUIOMAR, Jean-Yves, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mayenne, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987 ; JUHEL, Vincent (dir.), *Arcisse de Caumont (1801-1873). Érudit normand et fondateur de l'archéologie française, Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XL, 2004 ; NAYROLLES, Jean, *L'invention de l'art roman à l'époque moderne (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 ; MONTEIL, Martial, « La naissance de l'archéologie régionale dans l'ouest armoricain : une enquête à développer », *Annales de Bretagne et des Pays d'Ouest*, n<sup>o</sup> 118/3, 2011, p. 19.